



---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du lundi 5 mai 2014

Résolution: CA14 25 0167

---

**Demande au comité exécutif de mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour accompagner l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal dans le cadre d'une démarche participative visant l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme pour le secteur d'emplois du Plateau Est.**

ATTENDU la nécessité d'assurer l'acceptation populaire et l'adhésion des parties prenantes au programme particulier d'urbanisme à élaborer pour le secteur d'emplois du Plateau Est;

ATTENDU la volonté d'encourager la participation d'intervenants-clés et d'experts dans différents domaines;

ATTENDU l'expertise de l'Office de consultation publique de Montréal dans la réalisation de mandats similaires, sa crédibilité et sa réputation de neutralité;

ATTENDU les bénéfices d'accéder à des plates-formes de communication connues, largement diffusées et en constante évolution;

ATTENDU l'échelle du territoire à l'étude, son positionnement au carrefour de quatre arrondissements au coeur de la Ville et les retombées pan-montréalaises escomptées;

ATTENDU le besoin d'assurer une cohésion de l'ensemble de la démarche de participation et de consultation durant toute la durée du processus d'élaboration et d'adoption du programme particulier d'urbanisme pouvant, ultimement, s'échelonner sur trois années (2014, 2015 et 2016);

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Louise Mainville

et résolu :

De demander au comité exécutif de mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour accompagner l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal dans le cadre d'une démarche participative visant l'élaboration et l'adoption d'un programme particulier d'urbanisme pour le secteur d'emplois du Plateau Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.01 1142583003

Luc FERRANDEZ

---

Maire de l'arrondissement

Claude GROULX

---

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 6 mai 2014